

REPUBLIQUE FRANCAISE

P
R
O
C
E
S

V
E
R
B
A
L



Séance du Conseil Municipal

Mercredi 26 Septembre 2018

18h30

En conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire annonce la séance du Conseil Municipal ouverte à 18h50.

Procurations :

Mme Françoise CHEROUTE a donné procuration à Mme Hélène GENTE

Mme Virginie ARTERO a donné procuration à M. Claude MARTINELLI

M. Bruno LAQUAY a donné procuration à M. Antoine ALLEGRINI

M. Vincent DAVAL a donné procuration à M. Eric BRUCHET

M. Anthony MOTOT a donné procuration à M. Christian BRONDOLIN (à partir du point n°9)

Mme Emmanuelle AZARD a donné procuration à Mme Régine LEMAITRE (à partir du point n°12)

Absent et excusé sans procuration : M. Régis ARMENICO

M. Antoine ALLEGRINI est désigné pour remplir la fonction de secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT.

*Il est noté que la séance est enregistrée par un membre du public

En préséance M. CONTOMINE, responsable des centres postaux de Salon, Sénas et Mallemort fait une présentation de la réorganisation de leur service mise en place au mois de juin et aborde les différentes difficultés rencontrées :

- problème de distribution du courrier lié à un dysfonctionnement interne à la Poste avec un effectif restreint de 2 facteurs titulaires sur 5 pour la commune de Mallemort
- mise en place de la numérotation avec le projet d'adressage engagé depuis 2 ans entre la commune et la poste

A ANDREIS souligne des fautes d'orthographe sur le nom de certaines rues et ne comprend pas la numérotation attribuée.

Mme GAUTHIER répond que pour le centre-ville la numérotation se fait à partir du point zéro (hôtel de ville) puis un numéro est attribué. La numérotation métrique est contrôlée par IGN qui transmet à la base nationale des adresses.

P EIDENWEIL prend en exemple son cas personnel au QU Chazelle où le courrier n'est toujours pas distribué alors que le facteur passe les après-midis pour déposer les colis. Elle a dû se rendre au centre de Sénas pour récupérer son courrier (15 lettres). Cela est inacceptable, quand ce problème sera résolu ?

M.CONTOMINE prend en considération toute ces remarques et mettra tous les moyens pour régler au + tôt ce dysfonctionnement qui est essentiellement lié au manque d'effectif de leur personnel.

JP CHABERT entend bien les problèmes de dysfonctionnement et d'organisation mais souligne que ceux-ci sont internes à la Poste et doivent être réglés en interne ; en aucun cas les administrés doivent en subir les conséquences. La Poste se doit de servir au mieux ses clients.

JP CHABERT souligne également le problème avec sa boîte restante postale, difficile de récupérer son courrier aux horaires d'ouverture du bureau de Poste et menace de contacter des concurrents pour dénoncer l'incompétence des services de la Poste.

M.MARTIN informe qu'il est abonné à plusieurs magazines mais que désormais il les reçoit dans l'après-midi, aucun intérêt d'avoir un abonnement !

M.CONTOMINE explique que la distribution séquencée matin/après-midi a été mise en place pour des raisons économiques.

D.FARRO s'interroge sur tous ces problèmes de personnel (arrêt maladie, départ...) et souligne que le dysfonctionnement dure depuis juillet.

Il prend en exemple le cas du chemin privé d'Alleins où des riverains souhaitent installer une boîte aux lettres en bout de chemin or celui-ci est public.

Mme le Maire prend note de cette remarque qui sera transmise au service urbanisme pour le solutionner.

Mme le Maire informe qu'une « Lettre du Maire » spécifique à ce problème a été distribuée aux Mallemortais pour leur apporter un peu d'explication et clos ainsi le débat en remerciant les participants.

Madame le Maire demande d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 11 juillet 2018 ;

Remarque de M CHABERT qui rappelle ses propos, lors de son intervention sur le site de Piboulon, et souhaite qu'ils soient notifiés comme suit : « *j'attends des précisions suite aux éléments nouveaux qui ont instauré le doute sur ce vote, ce site a été présenté comme dégradé, remanié. Je regrette l'absence de personnes contradictoires à ce projet. Je n'ai rien à dire sur la mise en place de la procédure mais je souligne que les informations données n'étaient pas les bonnes et souhaiterai un nouveau vote.* ». (modifié le 27-09-18)

Vote à l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN , Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), M Claude POUZOL, , Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER , Régine LEMAITRE, Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT , JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°1 Indemnité de conseil allouée au comptable public

Aucun débat

Vote l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN , Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), M Claude POUZOL, , Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER , Régine LEMAITRE, Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT , JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°2 : Convention de mise à disposition d'un Observatoire Fiscal Métropolitain

JP CHABERT demande s'il s'agit de donnée globale ou individuelle

Mme le Maire répond qu'il s'agit de donnée géographique en aucun cas personnelle

D FARRO demande si les élus auront un accès au bilan annuel

F BELLIOU, DGS, explique qu'il s'agit d'un outil de travail, il n'y aura pas de bilan. Les données fiscales seront vues en CCID.

Vote l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN , Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), MClaude POUZOL, , Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER , Régine LEMAITRE, Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT , JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°3 : Tarification des repas produits par la cuisine centrale

JP CHABERT s'étonne du prix de revient à 8€ tout inclus

Mme le Maire confirme que ce prix comprend les frais de personnel, l'amortissement des locaux....

JP CHABERT félicite Mme le Maire et souligne que certaine mairie étaient il y a 10 ans à 8€ pour 10 00 repas

Mme le Maire précise que l'aboutissement de l'entente intercommunale permet l'application de ce tarif

MC POUZOL informe que le prix pour les « invités » est de 10 €

Mme le Maire répond que cela concerne la régie du CCAS

Vote à l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN , Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), MClaude POUZOL, , Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER , Régine LEMAITRE, Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT , JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°4 : Création de l'entente intercommunale Mallemort/Lamanon

A ANDREIS trouve le prix du repas facturé bas

Mme le Maire explique que ce prix est en équilibre, tout est inclus. Ce prix sera réajusté chaque année.

Vote l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN , Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), MClaude POUZOL, , Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER , Régine LEMAITRE, Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT , JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°5 : Désignation des membres de l'entente intercommunale

Mme le Maire propose la candidature de F CHEROUTE, M AGIER et elle-même.

P PIGNET regrette que dans les membres proposés l'opposition n'y soit pas

Mme le Maire explique que 3 membres doivent être proposés, il est difficile d'intégrer 1 membre des 2 oppositions pour garder la majorité.

Vote à la Majorité,

Par 24 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), MClaude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE, Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT.

4 Abstentions : JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Rapport n°6 : Opposition à l'instauration de la Taxe de séjour par la Métropole

P.PIGNET demande quelle est la conséquence de vote vis-à-vis de la Métropole

Mme le Maire explique que chaque commune est libre de son choix, nous souhaitons conserver la taxe de séjour sur la commune.

JP CHABERT demande ce que devient la compétence Tourisme suite à la nouvelle élection de la Présidente à la MAMP.

Mme le Maire informe que Mme VASSAL est favorable à ce que certaines compétences soient rendues aux communes. Il y a un travail à faire y compris pour le tourisme.

Vote à l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN , Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), M.Claude POUZOL, , Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER , Régine LEMAITRE, Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT , JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°7 : Dénomination des voies du village

JP CHABERT demande qui est Rose Courveille ?

C BRONDOLIN informe qu'il s'agit d'une religieuse et résistante durant la guerre

J REILLE demande de précisions sur la localisation des « petits chemins » et quelle sera son adresse qui est actuellement « les chemins des jardins »

Mme le Maire rappelle que les noms sont des régularisations, l'adresse sera les « petits chemins » comme cela vient d'être voté.

Vote à l'Unanimité

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN , Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), M.Claude POUZOL, , Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER , Régine LEMAITRE, Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT , JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°8 : Dénomination des voies du hameau de Bramejan

D FARRO demande qui est Léonce PONSI ?

A.MOTOT répond qu'il s'agit d'un ancien berger du hameau de Bramejan

JP CHABERT demande si les noms des anciens quartiers allaient disparaître ? Ceux-ci font partie du patrimoine, les noms sont notés sur des cartes anciennes du XIX siècle.

A.MOTOT cette particularité a été évoquée en commission hameaux et la poste nous a confirmé le maintien des anciens noms de quartier

JP CHABERT et P EIDENWEIL félicitent les élus pour cette initiative

Vote à l'Unanimité

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN , Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), MClaude POUZOL , Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER , Régine LEMAITRE, Anthony MOTOT, Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT , JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°9 : Procédure d'enregistrement aux locations de courte durée

**Départ de A MOTOT qui donne procuration à C BRONDOLIN*

A ANDREIS demande si tous les sites sont concernés.
C MARTINELLI confirme
JP CHABERT a-t-on des infos sur un assouplissement accordé à AirBnB ?
C MARTINELLI répond n'avoir aucune info dans ce sens.

Vote à l'Unanimité

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN (+ procuration Anthony MOTOT) , Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), MClaude POUZOL , Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER , Régine LEMAITRE, Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT , JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°10 : Convention de forfait communal avec OGEC

Aucun débat

Vote la Majorité,

Par 27 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN (+ procuration Anthony MOTOT) , Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), MClaude POUZOL , Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER , Régine LEMAITRE, Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT , JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Par 1 Abstention : Mireille BREMOND

Rapport n°11 : Convention avec M.LEPAPE

D FARRO s'étonne d'avoir dans la pochette une invitation pour l'inauguration de la pause de la fresque alors que le rapport n'est pas encore débattu.
Mme le Maire précise qu'il s'agit ici de voter une convention
P PIGNET s'interroge sur le choix de l'artiste, déjà d'autres œuvres sont exposées dans le village. Dans la convention il y a beaucoup d'espaces non renseignés
Mme le Maire explique qu'il s'agit d'une convention cadre, les renseignements manquants sont techniques (taille, dimension..) et seront notifiés. Le choix de l'œuvre s'orientait sur de la mosaïque d'extérieur
A ANDREIS fait remarquer qu'il y a d'autres artistes sur Mallemort qui peuvent aussi réaliser des peintures extérieures.

D.FERREINT regrette que la commune dégage + 8 000 € pour une œuvre d'art et que l'entretien des ruisseaux communaux soit à l'abandon. Il souligne que les agriculteurs sont dans le désarroi
Mme le Maire répond qu'il faut dissocier des finances l'acquisition d'une œuvre avec le marché de l'entretien des ruisseaux

JP CHABERT demande si dans la somme inscrite les prestations notifiées dans la convention sont incluses ?
Mme le Maire confirme que tout est inclus et propose de réajuster le montant dans la globalité de la prestation.

Vote à la Majorité,

Par 20 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN (+ procuration Anthony MOTOT), Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), MClaude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE, Michel MARTIN.

Par 3 voix contre : Dimitri FARRO, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT

Par 5 Abstentions : JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN, Jocelyne REILLE.

Rapport n°12 : Contribution financière ENEDIS

**Départ de Mme Emmanuelle AZARD qui donne procuration à Mme Régine LEMAITRE*

Aucun débat

Vote à l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN (+ procuration Anthony MOTOT), Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), MClaude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT, JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Rapport n°13 : Autorisation de dépôt de permis de construire pour aménagement de la Mairie

Aucun débat

Vote à l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN (+ procuration Anthony MOTOT), Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), MClaude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT, JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Rapport n°14 : Acquisition foncière parcelle G1517

JP CHABERT trouve le prix d'acquisition très élevé en rapport à la surface du terrain
P EIDENWEIL avise que ce terrain est enclavé

Mme le Maire souligne l'opportunité de cet achat et l'emplacement stratégique du terrain en centre-ville
D FARRO s'étonne que l'on ne demande pas d'évaluation au service des domaines et souhaite connaître les motivations de cet achat

Mme le Maire rappelle que pour tout montant inférieur ou égal à 180 000€ il n'est pas nécessaire de demander une évaluation. La commune n'a plus de réserve foncière c'est une opportunité à ne pas manquer.
P PIGNET informe qu'après renseignement la valeur serait plutôt autour de 120 000 € et demande si des négociations ont eu lieu pour faire baisser le prix

Mme le Maire répond qu'il y a eu négociation, le prix de départ était + élevé

A ANDREIS est surprise que la commune ne préempte pas sur ce terrain

P EIDENWEIL insiste sur le montant excessif et trouverait plus raisonnable de faire une estimation

P PIGNET rappelle à titre d'exemple l'achat du terrain de l'école privé avec un prix de départ de 1 million euros pour un achat à 500 000 €

M MARTIN est choqué par le montant sachant que ce terrain était en vente depuis plusieurs années à un prix bien inférieur

Mme le Maire rappelle qu'à l'époque ce bien était proposé à 130 000 € il y avait un hangar qui a dû être démoli, puis le propriétaire a engagé d'autres frais sur un début de construction

Vote à la Majorité,

Par 19 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN (+ procuration Anthony MOTOT), Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD).

Par 8 voix contre : Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT, JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Par 1 Abstention : Michel MARTIN

Rapport n°15 : Déclassement de chemins ruraux

Aucun débat

Vote à l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN (+ procuration Anthony MOTOT), Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT, JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°16 : Rétrocession de voies privées des lotissements

*Présentation d'un Power Point commenté par E BRUCHET

P EIDENWEIL demande si cela pourrait s'appliquer à des groupes de maisons sur des chemins privés

E BRUCHET Ce projet de rétrocession concerne uniquement les lotissements

Mme le Maire rappelle l'intérêt public de régulariser la situation des lotissements

A ANDREIS s'interroge sur le choix des lotissements concernés

Mme le Maire rappelle les différents critères évoqués dans le Power Point

P EIDENWEIL demande si cela produira un changement du montant des taxes foncières

Mme le Maire répond qu'absolument pas

J REILLE pense qu'aucun lotissement ne souhaitera conserver une privatisation

Mme le Maire répond que chaque cas est différent

Vote à l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN (+ procuration Anthony MOTOT) , Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), MClaude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER , Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT , JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°17 : Convention quadripartite dite « protocole transactionnel » relatif à la ZAC Moulin de Vernègues

*Présentation d'un Power Point commenté par H.GENTE

JP CHABERT félicite Mme le Maire sur l'accord obtenu concernant ce protocole. Il reconnaît que le dossier était compliqué et mal engagé. Un gros travail a été réalisé. Il se dit rassuré pour le village

Mme le Maire accepte ces éloges et remercie M. CHABERT pour cette reconnaissance.

P PIGNET formule également ses félicitations pour ce dossier complexe

D FARRO demande si l'homologation de ce protocole d'accord sera faite auprès d'un juge ? Cela serait préférable pour sécuriser le dossier

Mme le Maire répond que les avocats respectifs ont eu des échanges constructifs pour cadrer ce protocole d'accord.

D FARRO précise qu'il s'agit d'un processus de sécurisation

Mme le Maire répond que la signature sécurise la convention mais prend acte de ces remarques.

Vote à l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN (+ procuration Anthony MOTOT) , Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), MClaude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER , Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT , JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°18 : Signature du « protocole transactionnel » relatif à la ZAC Moulin de Vernègues avec les 14 requérants

Mme le Maire explique les difficultés rencontrées avec 14 requérants

D FARRO réitère sa demande relative à l'homologation du protocole d'accord auprès d'un juge

Vote à l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN (+ procuration Anthony MOTOT) , Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), MClaude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER , Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT , JPierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Rapport n°19 : Convention autorisation de pêche avec l'association « Pêcheurs Tranquilles »

Aucun débat

Vote à l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN (+ procuration Anthony MOTOT) , Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), M. Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER , Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT , J. Pierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN.

Rapport n°20 : Mise à disposition de locaux municipaux de l'Espace Jeune

Aucun débat

Vote à l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Françoise CHEROUTE), Antoine ALLEGRINI (+ procuration Bruno LAQUAY), Mireille BREMOND, Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Fernand LEGIER, Christian BRONDOLIN (+ procuration Anthony MOTOT) , Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Virginie ARTERO), M. Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER , Régine LEMAITRE (+ procuration Emmanuelle AZARD), Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS, Didier FERREINT , J. Pierre CHABERT, Paula EIDENWEIL, Philippe PIGNET, Nadine POURCIN

Compte rendu de délégation – communication des décisions du Maire

Décision n°2018-068

P PIGNET s'étonne du montant important pour une étude

V HENTIC répond qu'il s'agit d'une étude large et complexe d'équipement de la salle du conseil + salle Dany de matériel permettant la diffusion d'informations visuelles et sonores

Décisions n°2018-080 et n°2018-81

P PIGNET demande s'il s'agit d'un même lot

C BRONDOLIN répond qu'il s'agit de 2 lots différents

Décision n°2018-90

P PIGNET demande des précisions sur la mise à disposition de la salle n°1 a « Vivons Ensemble »

M BREMOND informe que Vivons Ensemble occupe le jeudi matin la salle n°1 et les autres permanences se font à l'espace jeune. Il y a un manque de précision dans la rédaction de la décision.

Décision n°2018-70

A ANDREIS s'interroge sur le montant de la concession

Mme le Maire répond que les tarifs relatifs aux concessions n'ont pas changé depuis le vote de la délibération en décembre 2017

Questions Diverses

D FARRO demande si le projet du site Piboulon est abandonné, il y aurait des rumeurs à ce sujet.

Mme le Maire répond qu'elle n'a pas d'info à ce sujet et informe qu'elle a reçu une lettre « ouverte au Maire » et propose sa lecture qui n'est pas soutenue par l'assemblée car tous l'ont reçu individuellement.

D FARRO souhaite connaître l'état du projet des logements sociaux à la coopérative

Mme le Maire répond que l'appel à projet est en cours et que la commune a mis de fortes contraintes pour ces futurs logements afin d'être cohérent sur la politique de la mixité et densité ainsi qu'accessibilité avec le site de l'AOP n°2 (AV de Craponne)

JP CHABERT sollicite que le sujet de l'armement de la Police municipale soit abordé au prochain conseil municipal

Mme le Maire prend en compte la demande

Prochain CM Le 14/11/2018

Fin de la séance à 21H20